

## PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B / AAC / CS

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### 1. Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (Box) ou avec un enseignant.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Les cours thématiques seront organisés de préférence **sur rendez-vous**, pendant les horaires d'ouverture de l'agence.

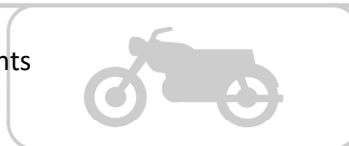
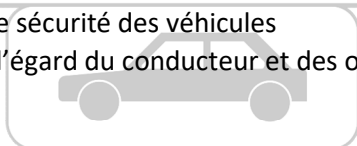
#### **Thèmes :**

##### **L'USAGER :**

- Le conducteur
- Les autres usagers de la route
- Règlementation générales et divers

##### **LE VEHICULE :**

- Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Equipement de sécurité des véhicules
- Précautions à l'égard du conducteur et des occupants



##### **LA ROUTE :**

- Les principales règles de circulation routière

##### **L'ENVIRONNEMENT**

- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

### 2. Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

En début de formation, en rase campagne afin d'éviter trop d'informations qui pourraient perturber l'élève dans son observation et son apprentissage mécanique en raison d'une signalisation trop riche et d'un trafic trop important (compétence 1).

Une fois la mécanique assimilée, vous devrez mettre en application le code de la route en ville afin de vous confronter à des conditions réelles. Vous irez ensuite sur autoroutes pour mieux appréhender la vitesse.

Cependant, certains apprentissages pourront être effectué de nuit, sous la pluie ou autres intempéries selon l'heure et la saison (compétence 2, 3 et 4).

**SARL Centre de Formation à la Sécurité Routière CFSR**

93 Rue Jean Jaurès 59264 ONNAING - Tél : 09.82.38.30.47 – Mail : cfsr59.onnaing@gmail.com

**Horaires d'ouverture du bureau :** Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 17H à 19H / Mercredi : de 14H à 19H / Samedi : de 9H à 12H

Capital 10000€ - Code APE : 8553 Z – N° SIRET : 498 215 185 00022

N°TVA intra-communautaire : FR 18 498 215 185

Déclaration d'Activité : 31 59 06 87 459